

Apports et inconvénients d'un type de source pour l'historien: le cas d'une enquête de témoignages oraux auprès des militants de la Fédération liégeoise du Parti socialiste

Elie Teicher
Université de Liège

Introduction

Le but de cet article est de présenter les recherches menées lors d'un séminaire d'exercices en histoire contemporaine, effectué en 2014 à l'Université de Liège. En partant de cette expérience, nous proposons plusieurs éléments qui permettent de saisir les avantages et les inconvénients des sources orales pour l'historien. Il s'agit également de présenter des conseils qui peuvent orienter ceux qui pratiquent des entretiens oraux. Lors du séminaire, l'ensemble de la classe avait interrogé près de trente mandataires de la Fédération liégeoise du Parti socialiste, actifs dans les années 1970. Le but du séminaire était que chaque étudiant soit confronté à la collecte, l'analyse et la critique des sources orales, sources auxquelles il n'était pas habitué. Il devait ensuite effectuer un travail écrit en prenant comme sujet certains des aspects de la Fédération liégeoise et de ses militants qui lui semblaient pertinents. Cet article comportera deux parties distinctes. La première explique le déroulement pratique des interviews et ce qu'elles permettent d'apprendre du parcours militant des différents interlocuteurs. La seconde part des points exposés pour mener une réflexion sur les avantages et les limites de ce type d'enquête, en se basant à la fois sur notre expérience personnelle et sur les témoignages des autres étudiants¹. Toutefois, ces quelques réflexions liées à notre expérience ne prétendent en rien à l'exhaustivité, d'autant plus que l'échantillon des personnes interrogées (une trentaine) ne visait pas à la représentativité statistique. Il s'agit donc davantage de pistes de réflexions et de méthodes dont la validité repose sur la complémentarité des personnes interrogées et leur activité commune de militants socialistes. Elles doivent donc être prises pour ce qu'elles sont : une réflexion qui peut éclairer certains aspects de l'enquête orale mais qui ne se veut absolument pas être une sorte de « manuel d'enquête orale »².

¹ Nous tenons à remercier ici Kevin Laffut, Émilie Mathonet, Marius Dejarnac, Merlin Léonard et Guillaume François pour leurs conseils et leurs avis concernant leurs enquêtes personnelles. Ils ont beaucoup nourri notre réflexion.

² Les différents éléments que nous discutons dans cet article sont généralement envisagés dans DESCAMPS F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001. Cependant, pour les lecteurs qui souhaitent aller plus loin, l'historiographie anglo-saxonne est particulièrement pionnière et prolifique en ce qui concerne la source orale. Parmi les nombreuses références, citons THOMPSON P. et BORNAT J., *The voice of the past : oral history*, New York, Oxford University Press, 2017 [1978] ; CHARLTON T. L., MYERS L. E. et SHARPLESS R., *Handbook of oral history*, Lanham, Altamira Press, 2006 ; BRYSON A et MCCONVILLE S., *The routledge guide to interviewing : oral history, social enquiry and investigation*, London and New York, Routledge, 2014 ; PERKS R. et THOMSON A. (éds.), *The oral history reader*, London, Routledge, 1998 ; ABRAMS L., *Oral history theory*, London and New York, Routledge, 2010 ; RITCHIE D. A., *Doing oral history : a practical guide*, Oxford, Oxford University Press, 2003. Enfin, Nancy MACKAY, Mary KAY QUINLAN et Barbara W. SOMMER ont réalisé une série de cinq ouvrages (regroupés en un coffret) qui envisagent l'un après l'autre les différentes étapes majeures de l'enquête orale en mélangeant théorie et pratique. MACKAY N, KAY QUINLAN M. et SOMMER B. W., *Community oral history toolkit*, Walnut Creek, Left Coast Press, 2013.

1) Le déroulement de l'enquête

a) La préparation des enquêteurs avant l'interview

Afin de rendre la collecte de témoignage plus simple, nous sommes entrés en coopération avec l'archiviste de l'Institut liégeois d'Histoire sociale (aujourd'hui ALPHAS)³, centre d'archives de la Fédération liégeoise du Parti socialiste. Celui-ci a pu nous fournir les coordonnées de chacun des mandataires, en étant préalablement entré en contact avec eux afin de s'assurer de leur participation. Nous avons élaboré avec l'archiviste une convention de collecte de témoignages que nous avons fait remplir par chaque témoin. Celle-ci prévoyait que chaque interview soit conservée par l'ILHS et le mandataire pouvait stipuler dans quelle mesure le témoignage pouvait être accessible au public. Cette initiative était susceptible de donner une caution de sérieux à la collecte. De plus, elle permettait d'assurer la conservation des témoignages et de permettre aux futurs étudiants ou aux chercheurs d'y avoir accès. Avant de se lancer à proprement parler dans la phase d'enquête, l'archiviste nous a également exposé la structure du parti et plus précisément celle de la Fédération liégeoise et des différentes entités qu'elle comporte, les unions socialistes communales et les sections. Il a également retracé brièvement l'histoire de la Fédération et de son poids en fonction du nombre de ses militants par rapport au Parti socialiste. Cette étape était cruciale pour consolider nos connaissances sur le parti et son fonctionnement et ne pas être perdu lorsque certaines réalités politiques seront évoquées au moment des entretiens.

Nous avons décidé de mener chaque interview par groupe de deux. Cette pratique est conseillée par l'historienne Florence Descamps qui estime qu'elle permet de mieux gérer les différents aspects de l'interview : la prise de note, la gestion du magnétophone, l'interprétation du témoin et la capacité à rebondir sur ses propos⁴. Notre expérience nous permet d'insister sur un autre élément qui nous paraît crucial. L'interview en binôme renforce le poids et le sérieux intellectuel des enquêteurs. En effet, notre jeune âge ne nous a pas toujours servi et certains témoins pouvaient faire preuve d'un manque de considération. Le fait d'être deux et de bien avoir préparé ensemble l'interview renforce l'aspect crédible des enquêteurs. Étant donné que nous étions neuf étudiants inscrits à ce séminaire, un des étudiants a mené ces interviews en collaboration avec l'archiviste de l'Institut liégeois d'histoire sociale. Notons également qu'un de ces groupes a interviewé des membres de la Fédération de Verviers et de la Fédération Huy-Waremme. Notre échantillon comportait des mandataires avec des carrières variées et ayant souvent milité à différents niveaux de pouvoir : en effet, parmi les personnes interrogées se trouvaient des militants de base, dont le seul mandat était parfois celui de conseiller communal de petites villes mais aussi des mandataires ayant eu des responsabilités plus larges, que ce soient des bourgmestres de grandes villes, des députés ou des ministres.

Avant l'interview, les étudiants, dont la connaissance de l'histoire et du contexte de l'époque était encore limitée, se sont lancés dans une double série de lecture. D'une part des travaux concernant l'histoire du Parti socialiste, l'histoire de ses membres et l'histoire de la

³ *Atelier liégeois pour la promotion de l'histoire et des archives sociales*, [en ligne], <https://alphas.be/>

⁴ DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 301.

Fédération liégeoise ainsi que, pour mieux comprendre les enjeux de l'enquête orale, l'ouvrage de Florence Descamps. D'autre part, une lecture de la presse de l'époque, à savoir l'hebdomadaire *Pourquoi Pas ?* que nous avons entièrement dépouillé pour les décennies 1970 et 1980 et pour lequel une base de donnée a été établie. Elle reprenait toutes les informations susceptibles d'éclairer l'histoire de la Fédération liégeoise et de ses militants. Nous reviendrons plus loin sur les forces et les faiblesses de cette préparation intellectuelle. Une fois cette étape franchie, il s'agissait de dresser le questionnaire qui allait servir de base à notre interview.

b) Établir le questionnaire

Plusieurs types de questionnaires peuvent être envisagés lors d'une enquête orale. Soit le questionnaire directif et systématique, plutôt utile afin d'obtenir des renseignements précis sur plusieurs points et mener une étude quantitative. Ce type de questionnaire présente des questions généralement fermées qui nécessitent approbation ou négation de l'interviewé. La seconde voie est l'entretien libre, qui consiste à laisser l'interviewé « se raconter », méthode qui est peu prisée des historiens car apportant des informations souvent trop peu précises. La troisième voie, la plus utilisée en sciences sociales, est donc l'entretien semi-directif. Il s'agit de partir d'un questionnaire avec des questions plutôt ouvertes, même si des questions précises et d'ordre purement biographique y sont généralement incluses le plus souvent au début de l'entretien. Avec cette méthode le questionnaire n'est pas nécessairement le même pour tous les interviewés, et peut, voire même doit être adapté en fonction du parcours de chacun⁵. C'est ce type de méthode que nous avons choisie. Elle répondait en effet à deux des problèmes importants qui se posaient à nous : tout d'abord, comme nous l'avons déjà mentionné, la grande diversité des mandataires rendait impossible le même questionnaire pour tous. Ensuite, les étudiants, en débutant l'enquête, ne savaient pas encore quels allaient être les thèmes et la problématique de leur travail de fin d'année. Il fallait donc un questionnaire suffisamment ouvert sur différentes thématiques afin d'élargir davantage le champ des possibles et découvrir les pistes intéressantes. En ce qui nous concerne, plusieurs mandataires interrogés, lorsque nous leur demandions quels étaient les événements qui les avaient marqués dans les années 1970, ont insisté sur le coup d'État de Pinochet au Chili et l'accueil des exilés politiques qui a suivi, notamment dans la région liégeoise. Les témoins évoquaient également les liens avec les ASBL, les campagnes d'accueil de réfugiés, les interpellations du monde politique ou encore les actions de solidarité pour trouver des logements aux exilés. La force du souvenir de cette époque auprès des militants nous a encouragé à travailler sur ce sujet auquel nous n'avions pas encore pensé. L'entretien peut donc susciter des questions et des problématiques auxquelles l'historien n'avait pas initialement songé.

c) Où mener les interviews ?

En ce qui concerne le lieu de l'entretien⁶, nous avons laissé libre choix de l'endroit de l'interview aux témoins. Dans notre cas, celle-ci s'est effectuée en majorité au domicile du mandataire. Pour un cas, elle s'est effectuée dans le bureau personnel et professionnel du

⁵ DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 312 – 330.

⁶ Descamps évoque les différents lieux possibles à la page 367.

mandataire (un ancien ministre) et pour un autre cas elle s'est effectuée, à la demande du témoin, à l'institut liégeois d'histoire sociale. Le lieu de l'entretien revêt une certaine importance. En effet, il faut que le mandataire se sente à l'aise et son domicile est généralement propice à cela. Cependant, une série de désagréments peuvent apparaître, notamment en ce qui concerne l'enregistrement audio : nous avons personnellement rencontré les passages d'aspirateur ou une maison en travaux où les ouvriers utilisaient la perceuse... À l'inverse, le bureau personnel du mandataire pouvait exercer sur nous une intimidation sociale évidente, nous qui étions déjà peu à l'aise d'interroger une personnalité politique de premier plan. Dans la pièce, très spacieuse, située au Palais des Congrès de Liège, était accroché un tableau de Paul Delvaux. Dès notre entrée, le témoin nous interroge : « vous aimez ? En ce qui me concerne, le surréalisme me touche beaucoup »⁷. D'emblée, nos connaissances culturelles étaient évaluées, probablement inconsciemment, par le mandataire, et l'effet de cette question sur nous ne pouvait que nous placer dans une situation gênante, voire humiliante. L'interview risquait d'être tenue d'une main de maître par l'interviewé. Celui-ci, en effet, dès la quatrième minute de l'interview, lorsque nous lui posons une question sur l'Europe, nous reprend clairement en nous faisant comprendre que nous ne maîtrisons pas suffisamment le sujet : « sur l'Europe c'est vous qui confondez la carte et le territoire. Quand on parle de l'Europe on se trompe au point de vue méthodologique. Ce n'est pas que je ne veux pas parler de l'Europe mais il faut vraiment que vous fassiez un effort sinon vous allez vous trompez ». Le terme adéquat était en effet union européenne, mais le ton de l'interview était donné, et il était professoral. La position politique et intellectuelle dominante du témoin, qui se retrouvait face à deux jeunes étudiants de bachelier, entravait fortement les conditions de l'interview. Le mandataire se montrait alors capable de conduire l'entretien en fonction de son intérêt et non des questions posées.

En ce qui concerne le mandataire qui souhaitait être interrogé à l'ILHS, l'entretien s'est passé dans la même pièce que celle du bureau du responsable du centre. Directement, nous avons remarqué que notre interlocuteur retenait certains de ses propos qui auraient mis en cause la Fédération, propos qu'il se dépêchait de livrer lorsque l'archiviste quittait la salle. Nous devons alors tenter de revenir sur les points de conflit avec la Fédération dans ces courts moments, ce qui n'était pas toujours chose aisée.

Enfin, d'autres étudiants ont rencontré des situations également problématiques : un des mandataires voulait être interrogé dans un lieu qui lui était familier et agréable : le café d'un bowling, lieu désastreux pour l'enregistrement audio. Sans compter que le témoin était sans arrêt interrompu par des amis ou des connaissances qui venaient le saluer et discutaient parfois plusieurs minutes avec lui, ce qui cassait le rythme de l'entretien et éloignait le témoin de son propos, sur lequel il lui était souvent difficile de revenir par après. On peut également citer le cas d'un autre mandataire qui était particulièrement sec et virulent envers sa femme durant l'interview, mettant dès lors les étudiants dans une situation de malaise.

⁷ Sauf mention contraire, l'ensemble des citations sont issues des interviews que nous avons menées.

d) Combien d'entretiens faut-il mener ?

S'il est donc nécessaire de mettre le témoin à l'aise, il faut être attentif à ce que l'interview garde un caractère sérieux et cet équilibre dépend beaucoup du lieu. Cependant, il dépend plus encore du nombre de rencontres effectuées avec les témoins. En effet, plus les rencontres sont nombreuses, plus l'enquêteur obtient la confiance du témoin. Il peut en plus acquérir des détails supplémentaires et insister sur certains points qui auraient été mis de côté les fois précédentes⁸. Déjà à la deuxième interview, il arrivait que les mandataires nous demandent de couper le magnétophone pour évoquer certains détails plus sensibles qu'ils n'auraient pas osé évoquer la première fois. Dans ces cas-là, la prise de note devient vraiment essentielle. Néanmoins, étant donné le temps qui était imparti pour notre séminaire, nous n'avons pas pu interroger les témoins plus de deux fois, ce qui est insuffisant pour lier une véritable relation de confiance avec eux.

La durée de l'entretien doit être évaluée correctement. Pour pouvoir entrer dans le vif du sujet, il ne faut pas un entretien trop court mais il faut également être attentif à la fatigue du témoin et à celle de ses interlocuteurs, c'est pourquoi il nous semble que les interviews ne doivent pas excéder deux heures. Enfin, il est utile de prendre des notes sur le comportement du mandataire, ses sourires, ses regards, ses expressions, le lieu dans lequel se fait l'interview, etc. Il s'agit de prendre en compte toute une série d'éléments auxquels les sociologues sont davantage habitués que les historiens. Ils offrent des informations intéressantes sur le rapport du témoin aux divers événements ou personnages du passé, sur sa condition sociale ou encore sa façon de vivre.

2) De la théorie à la pratique : le contenu de nos enquêtes et leur utilité pour l'historien

a) Une source essentielle pour envisager les différents parcours militants

Selon nous, un des apports majeurs de l'enquête réside dans la compréhension de la genèse du militantisme des mandataires et des sociabilités liées à celui-ci, d'autant plus que nous interrogeons des personnalités aux niveaux socio-économiques et aux responsabilités différentes. Prenons quelques exemples.

Pour un des mandataires, étudiant universitaire dans les années 60, c'est l'ambiance contestataire de mai 68 et les nombreuses conférences qu'il a suivies qui l'ont poussé à s'engager au Parti socialiste. Dans ce moment d'émulation intellectuelle à l'université, il est encouragé par un parrain qui lui suggère de militer au Parti socialiste. Il occupera ensuite des postes de conseiller communal mais, surtout, fera une carrière importante dans la haute administration.

Un autre mandataire présente également ses études comme fondamentales, notamment par sa rencontre avec les étudiants socialistes et des figures importantes comme Urbain Destrée. De plus, il estime que sa volonté d'agir est devenue de plus en plus pressante avec la grève de 60-61, qu'il manque car il est alors en séjour d'études à l'étranger. Il évoque également avoir été élevé par un père et une mère socialistes, mais n'en fait pas

⁸ *Idem*, p. 354.

nécessairement la raison de son engagement et de son ascension au sein du parti qu'il préfère analyser en termes méritocratiques : « La vie m'a donné à un moment des occasions. Il faut savoir saisir la fortune quand elle passe ». Celui-ci sera par la suite député, ministre et bourgmestre d'une grande ville wallonne.

L'analyse de l'entrée en politique ne se raconte pas de la même manière pour des mandataires à la carrière exclusivement locale. Ainsi, un des témoins issu d'une famille de mineurs, explique qu'il a fait des études de type court, faute de moyens de la part de ses parents. Ayant grandi dans un milieu de gauche, c'est seulement lorsqu'il sera professeur d'histoire-géographie qu'il s'affiliera au Parti socialiste car il remarque l'attention portée par les enseignants socialistes aux théories de l'enseignement et à l'amélioration de celui-ci. Un des premiers éléments de sa volonté d'implication était l'idée que les luttes menées par le Parti socialiste avaient permis à des personnes de sa condition sociale de s'émanciper et de faire des études. De plus, il identifie sa colère contre le système comme directement liée aux embûches qui demeurent sur cette voie de l'émancipation : « on m'a inscrit à Liège 1 et le préfet m'a fait comprendre que je n'étais pas à ma place avec des parents ouvriers. J'avais donc envie de me battre contre ça, sans avoir pour autant des appartenances politiques ». Il sera, dans les années 1970, conseiller communal de Jupille.

Un autre des mandataires, régent en sciences/géographie, situe quant à lui précisément son entrée au Parti socialiste dont la raison est d'abord familiale : « quand j'avais 21 ans, en 1960. Car c'était à ce moment-là qu'on était majeur en fait et que je venais d'une famille socialiste et que les idées défendues par le parti me plaisaient ». Il sera ensuite conseiller communal de petites villes de la région liégeoise, Cheratte et Visé.

Un autre encore explique qu'il est devenu socialiste par « tradition familiale ». Il a travaillé à l'usine de ciment de Lixhe et c'est dans le cadre de sa profession que la défense des droits des travailleurs s'est imposée à lui comme un élément capital. Il a donc choisi le Parti socialiste qui, selon lui, était le plus apte à défendre les ouvriers. Toutefois, excepté quelques mandats en temps que conseiller provincial, ce mandataire a principalement été actif au sein de sa commune. Pour lui il était important d'œuvrer pour l'amélioration du quotidien des habitants de Lixhe. Il estime que son mandat lui a permis d'agir de manière à répondre au mieux aux besoins des gens qui l'entouraient, ce qui était son souhait.

Enfin, dans notre échantillon, le mandataire à la carrière politique la plus locale est un ouvrier des chemins de fer qui y travailla pendant 51 ans et dont le seul diplôme est le CEB. Il identifie son lien avec le socialisme lors des grèves de 60, quand un facteur de son village l'invite à rejoindre les rangs du Parti socialiste. Il dit lui-même, « je n'avais absolument aucune connaissance politique, je n'ai fait que 6 primaires ». Depuis trois générations, toute sa famille était composée d'ouvriers du chemin de fer, il s'est donc dit que le Parti socialiste était une évidence, notamment parce que celui-ci lui permettait de participer à la fanfare locale. Il sera ensuite élu conseiller communal d'Aywaille.

Il est assez remarquable de comparer les premiers contacts avec la politique de ces différents mandataires. Les seuls possédant un diplôme universitaire insistent sur les rencontres pendant leurs études et, tous deux, situent leur engagement dans un contexte

historique plus large, en mentionnant deux évènements retentissants, les grèves de 60-61 pour le premier et les troubles de mai 68 pour le second.

C'est moins le cas pour les militants issus de classes populaires ou qui n'ont pas fait d'études universitaires. Ceux-ci insistent davantage sur d'autres lieux de sociabilités: la fanfare, l'usine, l'école et ne lient pas leur trajectoire à celles des grands évènements. Pour certains d'entre eux c'est le constat d'une injustice et d'une inégalité sociale qu'ils ont eux-mêmes vécues qui les pousse à l'engagement. Pour d'autres, ce sont principalement les conditions de travail difficiles (par exemple, celles de la cimenterie de Lixhe) qui les poussent à défendre les droits des ouvriers. Enfin, pour le mandataire à la carrière politique la plus locale, si la grève de 60 marque son engagement, c'est d'abord parce qu'à cette époque-là un facteur « est venu le chercher ». Néanmoins, l'ensemble des mandataires évoque, à des degrés divers, une influence familiale.

Sur la question de l'entrée en politique, les archives écrites sont souvent peu bavardes, voire tout à fait inexistantes. Ces parcours individuels, lorsqu'ils sont racontés, présentent des similitudes et des différences qu'il est utile d'analyser en fonction de l'origine familiale et socio-économique des témoins. L'entretien oral permet également de déceler les obstacles qu'ont pu ressentir les militants en fonction de leur niveau d'éducation, de leur rapport au savoir, de leur niveau socio-économique, éléments que l'historien peine à trouver dans les archives papier.

b) Savoir adapter son questionnaire en fonction de la carrière des témoins

Les différences entre des mandataires à carrière locale, dont la politique n'a pas été la profession principale, et les personnalités d'envergure nationale a beaucoup joué sur la manière dont nous avons mené nos entretiens. Le questionnaire élaboré collectivement par la classe pouvait porter, par exemple, sur la politique internationale. Or, les questions concernant les relations entre les socialistes et l'URSS ou la position des socialistes dans la construction européenne ne devaient pas être posées à des militants de communes d'envergure réduite qui ont agi de manière exclusivement locale. C'était une des difficultés de nos entretiens : être capable d'évaluer correctement la pertinence des questions en fonction du témoin, ne pas le faire se sentir impuissant devant la question et trouver les thèmes et les orientations sur lesquels il peut nous raconter le plus de choses intéressantes. Pour les mandataires à l'action politique plus réduite, les questions pouvaient porter sur la pratique militante au quotidien. Nous avons donc souvent entendu des récits qui évoquaient les campagnes de collage d'affiche, les disputes au conseil communal ou même simplement les conseils et les soutiens informels apportés aux gens de la commune.

c) Le témoignage comme porte vers l'intime et l'émotion

Outre cet aspect concret de la vie militante, un autre élément crucial de l'entretien est son caractère émotionnel et intime. Il arrive en effet que l'émotion envahisse l'interviewé, comme ce fut le cas d'un témoin qui évoquait son ami Sergio Poblete, ancien secrétaire d'État d'Allende, torturé dans les prisons du Chili lors du coup d'État puis exilé en Belgique. Notre interlocuteur a eu les larmes aux yeux pendant toute une partie de l'interview, pour finir par

pleurer véritablement. Cet exemple illustre bien un intérêt majeur des archives orales : celui de toucher à l'intime des témoins. L'historien a accès à des informations très personnelles et à un regard véritablement humain sur certains événements, sur les amitiés qui se nouent, les liens que la pratique militante peut construire ou, à l'inverse, les ennemis et les passions violentes qu'elle peut générer. Ces informations, souvent très subjectives et non vérifiables dans les documents écrits, ouvrent une nouvelle fenêtre sur la manière dont le militant a vécu son activité politique au quotidien. Elles sont cependant très personnelles et il est utile de comparer ce type de sensibilité entre les différents témoins. Elles révèlent en fait un inframonde des pratiques politiques. Ainsi, la manière dont le témoin nous présentait son amitié avec Sergio Poblete a révélé toute une série de doutes, d'hésitations et de différends entre eux sur l'attitude à adopter par rapport au Chili, notamment lorsque le pays a retrouvé un régime démocratique.

Nous pouvons également citer le témoignage d'un militant très proche d'André Cools, qui nous a fait part des nombreux appels téléphoniques de celui-ci, parfois en pleine nuit, lorsqu'il doutait sur certaines questions. Il ajoute même : « Dans ma vie, j'ai passé plus de nuits avec André Cools qu'avec ma femme ! ». Ces contraintes et ces avantages du quotidien permettent de mieux comprendre également les réseaux de sociabilité des militants au sein d'un parti, notamment au niveau local. En effet, la source orale offre la possibilité de se rendre compte que, derrière les événements détaillés dans les ouvrages, il y a des hommes avec leurs forces, leurs faiblesses, leurs défauts et leurs qualités. La collecte de témoignages, en nous faisant entrer dans l'intimité des gens, nous invite à prendre davantage en compte cette réalité. De plus, à travers la vision et la représentation que les témoins nous livrent d'une époque qui était la leur, la source orale est idéale pour une histoire des représentations des milieux politiques et militants. Les témoins nous ont fourni chacun la vision de leur époque et elle est pour chacun différente et complémentaire. Il s'avère pertinent de se pencher sur les éléments sur lesquels chacun insiste ou tait, en fonction de son statut social, de son éducation et de son parcours personnel. Enfin, les témoins nous conseillaient souvent d'autres militants à interroger, personnes qu'ils estimaient plus compétentes qu'eux sur certaines questions. Cela permettait encore mieux d'établir les réseaux et les liens entre les mandataires.

d) Les inconvénients de ce type d'enquête : oublis, omissions, manipulations

Nous avons rencontré toute une série d'obstacles lors de la collecte de témoignages. Tout d'abord, des problèmes d'ordre pratique. En effet, certains mandataires avaient encore un emploi du temps très chargé, ce qui a fait que nous les interrogeons très tardivement dans l'année. Un autre inconvénient est le caractère chronophage de la collecte. Il faut se rendre chez les différents témoins ce qui prend un certain temps. De plus, la retranscription est souvent longue et laborieuse. Outre la retranscription, il faut encore analyser les propos, les critiquer, les recouper et les confronter avec les archives écrites. C'est ici que le travail d'historien se distingue le plus de celui de journaliste. En effet, pendant notre séminaire, nous nous sommes rendu compte que plusieurs mandataires avaient déjà été interviewés par un journaliste. Il s'agissait de François Brabant qui réalisait alors une série d'entretiens pour son ouvrage *Histoire secrète du ps liégeois*. Nous l'avons invité au séminaire pour discuter des différences de méthode. F. Brabant n'avait, par exemple, pas songé à se tourner vers les

archives du Parti socialiste pour rédiger son ouvrage. Les méthodes qui étaient les siennes, celles du journaliste, l'ont poussé à travailler sur des réalités très contemporaines, son texte débutant en 1988. De plus, il a eu tendance à donner un aspect quelque peu sensationnel à ses propos : les mandataires racontent forcément des choses « secrètes », les querelles, les coups bas, etc. Après un travail impressionnant de compilation de témoignages et de sources journalistiques, F. Brabant propose un récit précis et fouillé⁹, écrit presque comme un roman. Cependant sa méthode néglige l'influence du temps long, la causalité toujours plurielle, les facteurs peu visibles que la confrontation avec les archives et l'examen des faits sur une temporalité plus longue permet.

Un autre élément difficile à gérer est la tendance récurrente qu'ont eu les mandataires à revenir sur le présent, à analyser la politique actuelle afin d'expliquer la politique passée. Ainsi, lorsque nous évoquions le déclin du nombre de militants et du militantisme de la Fédération liégeoise, les témoins évoquent la situation actuelle mais n'arrivent pas à identifier des facteurs de changements à l'époque. Ils se plaignent souvent de la situation d'aujourd'hui et se montrent très nostalgiques d'un passé quelque peu mythifié (même si souvent ils acceptent que la société évolue, car comme dit l'un deux « nous sommes socialistes, donc on accepte que les choses changent ! »).

Les mandataires qui avaient une carrière particulièrement longue ont eu tendance à faire des digressions, d'autant plus que l'idée qu'ils se font de leur capacité à comprendre la vie politique les amenait très régulièrement à évoquer les événements contemporains. Il faut donc réussir à maintenir le témoin dans les bornes fixées et éviter qu'il évoque des éléments inutiles sans toutefois le froisser. Avec certaines personnalités aux larges connaissances politiques, ceci n'a pas été simple. D'autant plus que nous avons interrogé un de nos témoins le lendemain des municipales en France où le Front national et le Front de gauche avaient effectué une percée notable que le mandataire s'est mis à commenter pendant de longues minutes. Nous avons d'autant plus de mal à canaliser le mandataire que son analyse nous intéressait à titre personnel. Nous touchons ici une autre difficulté de l'exercice qui consiste à ne pas se laisser entrainer par un discours intéressant de l'interlocuteur, qui cependant nous éloigne du témoignage historique pour lequel l'entretien est initialement prévu.

Nous avons été frappés par la qualité de leurs souvenirs mais nous nous sommes également rendu compte de la manipulation que certains témoins pouvaient exercer sur nous. En effet, lorsqu'ils sont conscients de leurs connaissances, ils peuvent être tentés de diriger l'interview dans le sens qui leur convient, en abordant uniquement les sujets généraux sur lesquels ils veulent bien parler. Les mandataires ayant eu des responsabilités importantes étaient de loin plus difficiles à interroger que les mandataires à la carrière exclusivement locale. Les premiers en effet, ont vite pris en main l'interview afin qu'elle ne sorte pas des sentiers dans lesquels ils avaient décidé de la maintenir, d'autant plus qu'ils se rendaient vite compte que leurs interlocuteurs maîtrisaient moins le sujet qu'eux. Les seconds étaient plutôt bavards concernant la vie communale et les rapports avec les autres conseillers, même si étant donné la faible ampleur de leur activité, il nous était difficile de vérifier les témoignages par

⁹ BRABANT F., *Histoire secrète du PS liégeois*, Paris, La boîte à Pandore, 2015.

des sources écrites. Lorsque ces dernières sont absentes, il s'agit d'interroger le plus possible de mandataires locaux et de confronter les témoignages afin de déceler des éléments de preuve. C'est ici un inconvénient important de l'enquête orale : l'historien devrait, dans l'idéal, maîtriser parfaitement le sujet et n'avoir besoin des informations de son interlocuteur que pour combler l'une ou l'autre lacune. En pratique, les interviews se font de manière tout à fait différente et débouchent souvent sur des thèmes inattendus et même les historiens les mieux préparés peuvent rencontrer des informations sur lesquelles ils n'avaient aucune connaissance.

Lorsque l'historien fait face à toute une série d'informations qui sont parfois tues, tronquées, voire inventées, il doit évidemment en tenir compte et comprendre que tous ces « détours » sont également une source en soi et appellent toutes une série de questions : pourquoi le mandataire se tait, pourquoi ment-il? Que nous apprennent ses mensonges/exagérations/omissions sur son rapport aux événements et aux acteurs du passé ?

Un avantage qui est aussi un inconvénient est la manière de parler utilisée par les mandataires lors des entretiens. Lors d'une de nos interviews, le témoin a souvent abandonné le français pour nous parler en wallon et utilisait de temps à autre des expressions que nous ne connaissions pas. Si cet aspect présente une difficulté au départ, il s'avère également enrichissant par la suite. En effet, en fixant la parole, le dialecte et les expressions utilisées par les mandataires d'une époque et d'un lieu déterminé, le magnétophone conserve toute une série de tics de langage et d'expressions qui risquent un jour d'être oubliés.

e) Le danger de « l'illusion biographique »

Enfin, mentionnons, un dernier risque que présente l'enquête orale qui est ce que Bourdieu appelle « l'illusion biographique », à savoir, la tendance que les hommes ont à examiner une vie rétrospectivement comme un parcours linéaire avec une finalité à priori. Or, la vie est faite de détours, d'erreurs, de reculs, contre une certaine tendance du monde social à assimiler normalité et identité dans une même constance de soi-même¹⁰. C'est ainsi que, lorsqu'ils se racontent, les mandataires reviennent peu voire pas du tout sur leurs doutes ou leurs échecs, ou alors présentent un choix politique comme évident de tout temps, alors même qu'il apparaît clair que des doutes ont existé. Sur la question de l'intégration des femmes à la Fédération liégeoise par exemple, les mandataires interrogés se présentent toujours comme très ouverts et s'étant battus pour la place des femmes au sein de la Fédération, alors que les faits montrent que celles-ci ont eu beaucoup de mal à obtenir une représentation correcte et un écho à leurs revendications¹¹. C'est ici la tendance paritaire actuelle qui redéfinit la vision que les mandataires avaient de leur rôle à l'époque.

¹⁰ BOURDIEU P., « L'illusion biographique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62 – 63 (juin 1986), p. 69 – 72.

¹¹ Par exemple, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, pour l'ensemble de la Wallonie, les femmes députées ne représentent que 5 à 6 % d l'ensemble des députés socialistes contre 10% pour les autres partis. BRUWIER M., « Le socialisme et les femmes », in DESAMA C., *1885/1985, Du Parti Ouvrier Belge au Parti Socialiste*, Éditions Labor, Bruxelles, 1985, p. 331

Cet élément est lié à l'effet du temps, qui peut agir comme un miroir déformant sur la mémoire des témoins et sur les représentations qu'ils se font du passé. Outre l'oubli, que nous avons souvent rencontré, il est arrivé plusieurs fois que les mandataires prennent un événement pour un autre, se trompent dans les dates et commettent des anachronismes. Lorsqu'il utilise cette source, l'historien doit donc être bien conscient de ses limites et en faire l'inventaire. Dans le cadre de notre travail, les entretiens ont permis de nuancer ce que les travaux, la presse et les sources archivistiques nous fournissaient.

Conclusion

Pour conclure, il est intéressant de noter que sur les neuf étudiants inscrits à ce séminaire, cinq ont effectué un mémoire de licence en histoire contemporaine. Pour quatre d'entre eux, la période concernée permettait d'interroger des témoins, ce qu'ils firent. Ils ont tous relevé l'importance de ce type d'enquête au-delà même de l'information fournie : elle permet à l'historien de connaître un autre monde que celui des centres d'archives et des bibliothèques, de côtoyer d'autres catégories de personnes, de lier un lien social que la pratique historique n'a pas l'habitude de tisser. Si la source orale présente une série de défauts et demande une critique attentive, elle n'en demeure pas moins une voie d'accès à un autre type d'appréhension du monde politique. Elle permet de mieux cerner les rapports entre les protagonistes, les réseaux, les haines et les amitiés. En figeant l'expérience politique narrée des différents témoins, l'interview propose également un récit politique pour les futurs chercheurs, récit fait d'impressions, de sensations, d'émotions mais aussi d'analyse et de jugements rétrospectifs. Tous ces éléments en disent beaucoup sur le témoin et l'époque de son action ainsi que le milieu militant dans lequel il a évolué, a fortiori lorsqu'il s'agit de militants de base pour lesquels la documentation écrite est réduite, voire inexistante. En cela, l'entretien oral est une source incontournable.